



Communiqué de presse

Bruxelles, le 15 décembre 2022

Belfius augmente le taux de base et la prime de fidélité pour tous ses clients sur le compte d'épargne réglementé existant et lance un nouveau compte d'épargne réglementé : le Belfius Fidelity compte d'épargne

Permettre à chacun d'épargner à son propre rythme et selon sa situation : tel est l'objectif de la nouvelle approche de Belfius en matière de comptes d'épargne. Compte d'épargne réglementé existant pour faire face aux aléas de la vie et/ou Belfius Fidelity compte d'épargne pour mettre de côté à plus long terme dans un but précis ou pour un projet spécifique.

Le nouveau relèvement des taux annoncé par la BCE ce 15 décembre 2022 confirme clairement le caractère structurel de la hausse des taux d'intérêt. C'est pourquoi Belfius a décidé de revoir à la hausse le taux de base et la prime de fidélité sur son compte d'épargne réglementé, existant, qui passent respectivement de 0,01% à 0,35% et de 0,10% à 0,15%. Ces nouvelles conditions sont applicables pour l'ensemble des comptes d'épargne réglementés existants détenus par les clients particuliers et entreront en vigueur le 2 janvier 2023.

Nouveau : le Belfius Fidelity compte d'épargne

Autre bonne nouvelle pour les nombreux Belges qui souhaitent allier stabilité et rendement plus élevé sur une partie de leur épargne : Belfius lance, également le 2 janvier 2023, le Belfius Fidelity compte d'épargne, un nouveau compte d'épargne réglementé spécifique, offrant une prime de fidélité significativement plus importante et destiné aux clients qui entendent épargner à plus long terme une somme d'argent qui ne sera en principe pas utilisée durant l'année.

La rémunération offerte sur le Belfius Fidelity compte d'épargne se compose d'un taux de base de 0,15% et d'une prime de fidélité de 0,65%. Les taux du Compte d'épargne et du Belfius Fidelity compte d'épargne, exprimés sur base annuelle, peuvent être modifiés à tout moment par la banque. Les clients seront tenus informés des éventuelles modifications et de leur prise d'effet via leurs extraits de compte ou par le biais d'une communication électronique.

Le Belfius Fidelity compte d'épargne est un compte d'épargne réglementé, à durée indéterminée. Il permet aux clients de composer leur épargne à leur propre rythme, sans contraintes de montant ni de délais. L'argent reste disponible à tout moment, sous réserve du respect des conditions réglementaires concernant les opérations admises. Il n'y a aucuns frais de gestion, d'ouverture ou de clôture.



À l'instar du compte d'épargne existant, le Belfius Fidelity compte d'épargne permet de bénéficier de l'exonération du précompte mobilier (15%) :

- jusqu'à 980 euros d'intérêts/an si le compte est ouvert à un seul nom.
- jusqu'à 1.960 euros pour les comptes d'épargne ouverts au nom de 2 personnes mariées ou de 2 cohabitants légaux.

Ces montants sont applicables pour l'année 2023.

Avant d'ouvrir un compte d'épargne, veuillez lire les documents suivants :

[Document d'informations clés pour l'épargnant pour le Belfius compte d'épargne réglementé existant](#)

[Document d'informations clés pour l'épargnant pour le nouveau Belfius Fidelity compte d'épargne](#)

Protection et risques

Tant le compte d'épargne existant que le nouveau Belfius Fidelity compte d'épargne sont des comptes d'épargne réglementés, à durée indéterminée (État d'origine : Belgique, de droit belge) relevant du mécanisme de la protection des dépôts jusqu'à 100.000 euros par personne (pour plus d'information – belfius.be/DGS). En cas de faillite de la banque, l'épargne au-dessus de 100.000 euros peut éventuellement être convertie en actions (bail-in) ou perdue en tout ou en partie.

Risque d'inflation : les hausses de prix continues peuvent mener à une perte de valeur du montant initial investi.

Une plainte ?

Notre service de gestion des plaintes, le médiateur et l'ombudsman sont là pour vous aider. [Comment déposer plainte?](#)

En savoir plus ?

Contact presse

Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be

www.belfius.be